

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/26d78fd2-7eb4-49cf-b074-7449c45ea583>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/26d78fd2-7eb4-49cf-b074-7449c45ea583> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Papadamaki Ioanna](#)

Date de soutenance : 14-10-2016

Directeur(s) de thèse : [Picod Fabrice](#) - [Berlin Dominique](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit communautaire

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Aide d'Etat, Critère de sélectivité, Principe d'égalité devant l'impôt, Affectation de la concurrence et des échanges, Droit fiscal de l'Union européenne, Souveraineté fiscale, Répartition des compétences, Harmonisation, Coordination, Interventionnisme fiscal

**Mots-clés** :

- Subventions -- Droit européen
- Droit européen et droit interne
- Droit fiscal (droit européen)
- Pouvoir de taxation

**Résumé** : L'étude repose sur l'hypothèse que les aides d'État fiscales sont autonomes, se singularisant par rapport aux autres règles du droit fiscal de l'Union. Cela est dû au fait que la véritable nature de l'intégration, la véritable finalité du contrôle des aides fiscales, n'est pas facilement perceptible. Le régime des aides fiscales dépasse son cadre initial de contrôle des systèmes fiscaux pour intégrer celui d'élaboration de règles juridiques communes. Les autorités de l'Union, par le biais du régime des aides fiscales, contrôlent les systèmes fiscaux nationaux ; en même temps, elles parviennent à jouer un rôle important pour la coopération interétatique au regard de la lutte contre la concurrence fiscale dommageable. Plus important encore, elles réussissent à coordonner les systèmes fiscaux nationaux, procédant d'une instrumentalisation du contrôle des aides fiscales, le contrôle étant conçu comme un succédané de l'harmonisation fiscale. La démonstration des finalités protéiformes de ce contrôle repose d'abord sur la méthode d'identification d'une aide fiscale, identification qui correspond aux finalités recherchées. La vérification de l'hypothèse initiale de singularisation des aides fiscales pose également la question de sa finalité. Ce contrôle est-il susceptible de façonner la structure même du droit fiscal de l'Union et, d'une manière plus substantielle, la répartition des compétences entre les autorités européennes et nationales ? Une technique comme celle du contrôle des aides fiscales peut-elle potentiellement contribuer à redéfinir la ligne de démarcation entre souveraineté fiscale des États membres et limitation tolérable de celle-ci par le droit de l'Union ?

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires



Entrepôt d'origine : [star](#)

Identifiant : 2016PA020037

Type de ressource : Thèse

